

Candidature – Comité de placement du SCCCUS

Chères collègues, chers collègues,

Je sollicite à nouveau votre confiance pour poursuivre mon engagement au sein du comité de placement du SCCCUS sur lequel je suis depuis 2019. En effet, initialement ayant agi comme représentant par intérim sur recommandation, vous m'avez ensuite reconduit lors des élections à l'automne 2019, puis à celles de l'automne 2021 et de l'automne 2023.

Chargé de cours au département de finance à l'École de gestion depuis 2018, je m'implique activement dans la vie syndicale depuis plus de six ans, notamment au comité de placement depuis 2019, au conseil syndical depuis 2020 (et duquel j'assume la vice-présidence depuis l'automne 2020), au comité de perfectionnement depuis 2021 ainsi qu'au comité de négociation. Mon champ d'expertise professionnelle en finance couplée à mon implication au sein du SCCCUS m'ont permis de développer une forte compréhension de la gouvernance syndicale et de ses enjeux financiers.

Le Comité de placement joue un rôle essentiel dans la vie syndicale puisque ce dernier est garant de la saine gestion, efficiente et intègre des fonds des membres du SCCCUS afin d'en assurer la croissance. Ces fonds sont primordiaux à la vie Syndicale puisque c'est grâce à ces fonds qu'il est possible aux membres de se retrouver autour d'une activité sociale, mais aussi d'avoir la garantie de pouvoir tenir bon lors des périodes de négociations de notre convention collective. D'ailleurs, 2026 sera marquée par les négociations de notre convention avec l'Université de Sherbrooke. Dans cette optique, le comité a travaillé au courant de la dernière année, à assurer la disponibilité des fonds en vue d'une éventuelle grève.

Le dernier rapport (AG de fin 2024) du comité de placement confirme la robustesse de notre portefeuille, dont la valeur a dépassé 3,5 M\$ (comparativement à 2,35 M\$ lors de mon entrée au comité en avril 2019). Dans un contexte économique global incertain et à l'approche d'une année clé pour la renégociation de notre convention collective, la gestion de nos placements doit rester prudente, stratégique et transparente.

Si vous m'accordez votre appui, je m'engage à :

- Continuer de défendre une gestion saine et rigoureuse de nos actifs;
- Assurer une liquidité suffisante pour soutenir les besoins syndicaux, notamment dans la période de négociation dont 2026 marquera le début;
- Contribuer à une stratégie d'investissement durable et adaptée à nos valeurs collectives dans le respect de notre Politique de placements;
- Veiller à la transparence des décisions du comité.

Je souhaite poursuivre ce travail au service de la stabilité et de la prospérité de notre syndicat.

Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance !

Maxime Gallice